l'écho municipal

juillet 2010, n°21

Saint Martin de Londres

Madame, Monsieur,

Cet « Echo Municipal » va paraître à une période où s'installe l'été et où la vie en plein air s'impose, loin des rigueurs de l'hiver et de la vie entre quatre murs. Aussi nous nous permettons de vous rappeler quelques conseils.

La période estivale est une période de grande prudence à l'égard des incendies. Ne jouons pas avec le feu, soyons vigilants lors des grillades, respectons les obligations de débroussaillage (pour ce faire, des formulaires sur les règlements et les précautions à prendre sont à votre disposition, en Mairie).

S'il est vrai que l'été nous fait rêver avec ses longues soirées, ses rencontres entre amis ou en famille et ses moments de fête, il n'en est pas moins vrai qu'il faut savoir respecter ses voisins en limitant les nuisances sonores. Certains ne sont pas en congés, d'autres sont malades ou ont des enfants en bas âge.

Enfin, soyons respectueux de notre environnement : stationnement anarchique ou interdit, dépotoirs autour des zones «containers-poubelles», divagation des chiens avec déjections …

Signalons et félicitons enfin l'écocivisme des riverains du centre du village qui, lors d'une réunion publique d'information ont adopté une proposition municipale : rendre libre le cœur historique de toute circulation et stationnement de 08h à 20h à compter du 12 juillet 2010.

A vous tous, nous vous souhaitons un excellent été.

José Sorolla,
Maire et Conseiller Général.

Notre village au coeur des garrigues

SERVICES JEUNESSE

*ALSH : Accueil de Loisir Sans Hébergement, anciennement nommé Centre de Loisirs.

Voici enfin l'été …, la période que les enfants et les jeunes attendent avec impatience tout au long de l'année. C'est également la saison pour l'ALSH* de leur proposer ses mini-camps et séjours.

Cette année encore, l'Aventure nous mène vers de nouveaux lieux, les uns aussi pittoresques que les autres : plongée au cœur du Parc Naturel Régional des Causses du Quercy avec la découverte du Lot ; évasion dans le Parc Naturel des Grands Causses Aveyronnais à dos de dromadaires ; échappée avec les ânes dans la vallée de la Brèze au Causse Méjean ; Journées escapades : accrobranche au pied du Gardon, rafraîchissement aquatique au cœur de la garrigue gardoise et piscine …

Les inscriptions ont démarré en trombe et l'envie de partager nos nouvelles aventures a été plus forte que jamais. Il ne reste plus à espérer que la météo soit de la partie …

Depuis septembre dernier, l'ALSH n'a cessé de proposer des activités fédérant de plus en plus d'enfants au tour d'un même esprit de famille …, de convivialité. Au programme : balade équestre, descente de garrigue en boite à savon, foot en salle, journées escapades (Caves de Roquefort, Micropolis, Grotte de Trabuc, Ferme pédagogique, …), Accrobranche, Lasergame, Arts du Cirque, Ateliers de créations, Via-ferrata, … Nos partenariats avec des acteurs locaux ont particulièrement contribué à rendre ces actions très humaines.

En février, Simone Hoffman (de la *Compagnie de Tartempion à St Martin*) a animé des ateliers d'Expression théâtrale en musique. Chaque enfant a ainsi pu laisser parler sa créativité et a su s'ouvrir librement aux autres, grâce aux instruments de musiques et aux sketches d'improvisation.

En avril, Claire Arceli, de l'*Atelier Néphéline* (à Viols-le-Fort), nous a proposé une initiation à la poterie. Les enfants sont devenus de véritables artistes, créant des miroirs et des cadres photo. De la confection à l'émaillage, ils ont été émerveillés par l'Atelier de fabrication à Viols-le-Fort et particulièrement par le four de potier.

En avril toujours, le *Club de Canoë-Kayak de la Haute Vallée de l'Hérault* nous a invités pour une initiation au Kayak. Le Club nous a enseigné de véritables techniques de navigation avec, pour objectif, le respect de l'environnement, nous conduisant à réaliser des prouesses aquatiques inoubliables.

"*Etre en vacances c'est n'avoir rien à faire et avoir toute la journée pour le faire* ".
Robert Orben

Alors bonnes vacances à tous, petits et grands !!!

S. Van Coppenolle,
Directeur et Coordonateur ALSH

Vie Associative

L'Animation St Martinoise

À l'initiative de l'Animation St Martinoise notre village, le 9 mai, a renoué avec son passé en relançant la Foire aux Ânes et aux Chevaux. Cette manifestation, malgré la pluie, a rencontré un franc succès et ce grâce à une bonne campagne de communication. Le public, qui était au rendez-vous, est venu à la rencontre des nombreux professionnels.
Les participants au "Videz vos Écuries" ont été satisfaits et ont pu ainsi écouler selles et autres matériels d'occasion. Au cours de cette journée des ânes, poneys et chevaux ont été vendus.
Les exposants professionnels, très satisfaits de l'organisation et de leur journée, ont déjà annoncé leur volonté de revenir en 2011. Cette journée a été également l'occasion, pour le public, de découvrir la danse country grâce à la démonstration donnée par l'Association « Crazy Dance » et d'apprécier le travail réalisé par les élèves des écoles maternelles et élémentaires de Saint-Martin-de-Londres ainsi que les élèves de l'école de Saint-Laurent-Le-Minier au travers de l'exposition réalisé sur les ânes et les chevaux.

L'animation travaille déjà à la préparation et à l'amélioration de cet évènement qui aura donc à nouveau lieu, l'année prochaine, avec, nous l'espérons, des animations nouvelles et une meilleure météo. L'Animation St-Martinoise tient également à remercier l'équipe municipale pour son aide et son soutien.

Vos sorties d'été ...

Le 13 juillet, la **BRASUCADE** et la **FETE NATIONALE** du **14 juillet**.
Deux manifestations proposées par l'Association "Animation Saint Martinoise".

Soirée Cinéma — Samedi 10 juillet

Festival "A l'Ombre du Pic"

Musiques et animations pour petits et grands.
Rendez-vous à la Prairie

Journée des Associations

Le **12 septembre 2010** à la **Salle de Fêtes** de **10h00' à 18h00'**.

Travaux

Extension de la Mairie

Les travaux d'extension ont commencé depuis deux mois.
Ces travaux d'agrandissement, devenus nécessaires du fait de l'accroissement de la population, permettront un meilleur accueil des usagers.

Après les désagréments techniques liés à la mise en place des pieux en béton pour trouver, à plusieurs mètres de profondeur, les « couches dures », le plancher ainsi que les piliers porteurs sont posés. Prochain point dans l'écho de fin d'année.

Salle des Fêtes

Après l'impressionnante phase de démolition, la future salle des fêtes montre un aspect rassurant.
La pose de la nouvelle toiture et de sa structure imposante restera un évènement majeur de ce chantier au cœur de notre village.
Les aléas climatiques ont généré un retard de quelques semaines mais la livraison tant attendue devrait avoir lieu pour l'été.
La circulation sera donc encore perturbée jusqu'à la livraison : **il est demandé à tous de respecter les accès au chantier ainsi que les interdictions de stationnement**.
Le tableau d'informations municipales devrait également retrouver sa place.

Parc Intergénérationnel

Le projet suit son cours. Il est actuellement en phase d'attente de subventions.
Comme évoqué lors de la réunion publique, il était exclu de faire porter la totalité du coût à la commune de st Martin.
Voté au budget 2010, les prévisions de dépenses se décomposent comme suit :

Skate parc :	70 000 €
Stade multisports :	48 000 €
Passerelle :	30 000€

Attente de subventions de :

Conseil Général, Conseil Régional et DDJS.

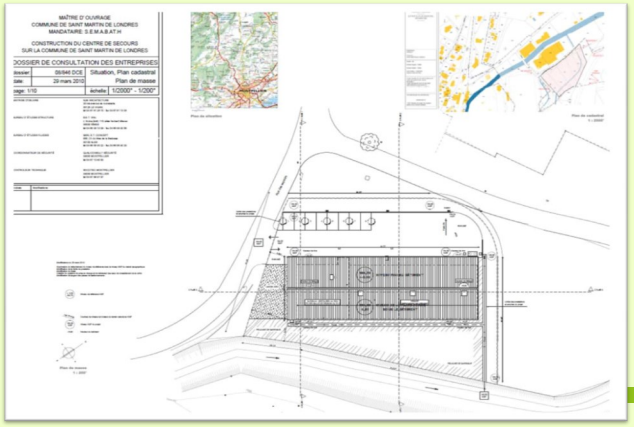

Caserne de pompiers

L'appel d'offre est terminé et le choix des entreprises fait. Les travaux devraient démarrer avant l'été.

P. FORESTIER, Conseiller Municipal
B. MAZEL, Adjoint au Maire

Aménagement des Espaces Verts

La commune de SAINT-MARTIN-DE-LONDRES a décidé la création et l'aménagement d'un espace vert dit « jardin sec », à côté de la place du marché.
Par cet aménagement notre commune s'inscrit dans une démarche écologique, ce type de végétaux n'ayant besoin que de très peu d'eau et d'entretien.
La commune est une des premières « petites communes » à tester ce type de plantations. Un panneau explicatif est à votre disposition sur le site.
Un grand merci à Jéremy pour la mise en place de cet espace et la richesse de ses conseils sur les choix des végétaux.

P. FORESTIER, Conseiller Municipal & B. MAZEL, Adjoint au Maire

le document ci-dessus a été réalisé par J. Brightman

ZAC - Lotissements

Les derniers aménagements sont en cours de réalisation dans la ZAC de L'Hortus (voirie - éclairage) permettant ainsi d'accueillir les nouveaux résidents.

Voirie

Réfection et goudronnage : rue de la Garrigue, rue de Massargues et rue du Pourtalet (rue de Massargues jusqu'au Cimetière).
Remise en état et goudronnage du parking «du Marché ».

Eclairage Public

- L'éclairage public a été installé « rue des Mûriers »,
- Le remplacement des candélabres a été effectué «rue des Oliviers »,
- Des travaux d'enfouissement des réseaux électriques et de l'éclairage public sont en cours de réalisation « route de la Prairie ».

De nombreux éclairages publics ont été réparés ou renforcés dans la Commune. Par ailleurs, une étude d'économie d'énergie est en cours afin de réduire la consommation de l'éclairage public.

M. CARLIER, Adjoint au Maire

Frouzet

Connexion Haut Débit Radio num'hér@ult

L'antenne installée au CAUSSE-de-la-SELLE est en service depuis le 1er Février 2010.
L'antenne de la Tour de Guet de Saint André de Buèges est opérationnelle depuis le mois d'avril 2010.
Des essais préliminaires de réception à Frouzet se sont avérés non concluants. De nouveaux essais, plus représentatifs, sont programmés par le Conseil Général courant juin 2010.
En fonction du résultat de ces essais, la pose d'une antenne de diffusion pourrait s'avérer nécessaire.
Il est conseillé d'attendre le feu vert du Conseil Général avant de prendre contact avec les opérateurs.

Assainissement Non Collectif

Un programme de remise en conformité des installations est en cours .
Les particuliers qui ont déposé un dossier de demande de subventions auprès de l'Agence de l'Eau Rhône-Méditerranée-Corse doivent achever la réhabilitation de leur dispositif pour le **30 avril 2012 au plus tard**.

Marché Paysan

Toujours avec le même succès, dimanche 13 Juin s'est déroulée la cinquième édition du Marché Paysan.
Le prochain Marché Paysan aura lieu le **Dimanche 26 Septembre 2010** avec une animation surprise.

T. CARRIER, Conseiller Municipal

Securite

Nombre d'interventions des Sapeurs Pompiers —— du 01/01 au 30/06/2010

Accidents cyclo	03
Accidents de circulation	13
Accident de personnes	19
Accident de travail	01
Accidents montagne	07
Accident spéleo	02
Assistance à personne en péril	04
Autres sorties	01
Contrôle technique	02
Feu d'habitation	02
Feu de cheminée	01
Feu de container	02
Feux de PU ou Forêt	06

Feu de VL	02
Malaises à domicile	32
Malaises voie publique	07
Matériel DDSIS	05
Menace animal dangereux	01
Mission service de sécurité	01
02 Montoberou	01
Opération diverse	01

Recherches de personne	
Recherche de personnes	01
Relevage de personne	02
Sécurité trail trans séranne	01
Service des mines	02
Tentative de suicide	01
Transport par carence	01
TOTAL des interventions :	121

Civisme

Dégradations et actes d'incivilité

Dans le précédent Echo Municipal, nous vous faisions part de l'augmentation des actes de vandalisme et autres actes d'incivilité :

- Clôtures détériorées,
- Espace de jeux de mail non respecté,
- Espaces verts non respectés,
- Vol de panneaux,
- Divagation d'animaux domestiques,
- Déjections canines,
- Dépôts sauvages d'ordures
  (nous vous rappelons qu'une déchetterie est à votre disposition),
- Stationnement anarchique,
- Non respect des arrêtés municipaux …

Au-delà du coût important généré pour la Commune, les actes de vandalisme, d'incivilité ainsi que le non respect des règles élémentaires du vivre-ensemble, entraînent une véritable dégradation du quotidien de chacun.

La répétition de ces faits ont toutefois conduit le Conseil Municipal, à l'unanimité, à prendre la décision de déposer systématiquement plainte auprès des services compétents dès lors que des actes de ce type seraient constatés.

Nous vous demandons, donc, à nouveau, une véritable implication afin de permettre à chacun de mieux vivre dans notre commune.

P. FORESTIER,
Conseiller Municipal
B. MAZEL,
Adjoint au Maire

« Le déchet le plus facile à éliminer est celui que l'on n'a pas produit »

Anonyme

Finances

Du nouveau dans nos impôts locaux

Jusqu'au 31 décembre 2009, la commune de Saint-Martin-de-Londres, ainsi que les 9 autres villages du canton, faisaient partie de la Communauté de Communes Séranne Pic Saint Loup (CC SPSL).

Cette Communauté avait plusieurs missions - ramassage des Ordures Ménagères, développement des Zones d'Activités Economiques et du Patrimoine Intercommunautaire, soutien à l'Action Sociale et à la Petite Enfance, … - dont elle assurait la charge grâce aux recettes provenant des dotations de l'Etat, de Subventions diverses et d'une partie de nos Impôts Locaux : **Taxe d'Habitation, Taxe Foncier Bâti, Taxe Foncier Non Bâti et Taxe Professionnelle**.
C'est ainsi que nous constations, sur nos Avis d'impôts locaux, que la Commune d'une part, et la Communauté de Communes d'autre part, avaient chacune leurs propres taux et prélèvements pour ces 4 taxes (TH, TFB, TFNB et TP).

Depuis le 1er Janvier 2010, la Communauté de Commune Séranne Pic Saint Loup a fusionné avec deux autres Communauté de Communes voisines, Hortus (dont le siège était à Claret) et Pic Saint Loup (dont le siège était à Saint Mathieu), pour former la nouvelle Communauté de Communes du Grand Pic Saint Loup (CC GPSL).
Cette fusion a pour conséquence, dans la gestion financière des dix communes de l'ex CC SPSL, la modification suivante :

- les Taxes d'Habitation, de Foncier Bâti et Non Bâti seront désormais perçues en totalité par les communes,
- en contrepartie, la Taxe Professionnelle (payée par les entreprises, les commerçants et les professions libérales) sera perçue uniquement par la CC GPSL,
- l'écart entre les deux recettes faisant l'objet d'une compensation entre la commune et la Communauté de Communes, de façon à rendre neutre cette modification pour les recettes des deux collectivités.

Ainsi, sur nos prochains avis d'impôt locaux, la TH ainsi que la TFB et la TFNB ne seront plus prélevées par la Communauté des Communes ; c'est la colonne « Commune » qui regroupera les sommes qui, jusqu'à l'an dernier, apparaissaient séparément.

Il en sera de même pour la TP qui sera regroupée dans la colonne « Communauté des Communes ».

Jean-Louis RODIER
1er Adjoint chargé des Finances

Infos pratiques

Marché Dominical

La Saison estivale est là et le succès de notre marché ne se dément pas !
Succès par le nombre de commerçants non sédentaires souhaitant installer leur étal sur notre marché (nous ne pouvons, malheureusement, accéder à toutes les demandes).
Succès par le nombre de chalands présents sur le marché.
Et c'est donc toujours avec le même plaisir que nous voyons arriver le Dimanche, ses promeneurs et ses terrasses remplies à l'heure de l'apéritif !

Ce succès engendre des contraintes : interdiction de circuler ou de stationner.
Malgré l'arrêté municipal, il arrive, fréquemment, que des véhicules stationnent tant sur la rue de l'Ayet que sur la Place du marché gênant ainsi l'installation des commerçants. Si cette situation perdurait, sous serions dans l'obligation de mettre en place une fourrière pour enlèvement des véhicules.
De même, à plusieurs reprises, les commerçants non sédentaires ont été confrontés à des nuisances (chapardage - urine …) du fait du vagabondage des chiens.
LE MARCHE DE SAINT MARTIN DE LONDRES EST DEVENU LE RENDEZ-VOUS DOMINICAL DE NOMBREUX ST MARTINOIS ET HABITANTS DE NOTRE TERRITOIRE, PAR VOTRE ATTITUDE CITOYENNE, FAITES DE CE RENDEZ-VOUS UN MOMENT DE CONVIVIALITE ET DE PLAISIR PARTAGE.

La Commission du Marché

Solidarité Insertion

L'association « Solidarité Insertion » tient une permanence à Saint Martin afin d'accueillir tous les demandeurs d'emploi en difficulté.
Elle a pour but d'aider les personnes sans emploi inscrites au « Pôle Emploi » depuis un certain temps, bénéficiaires du RSA ou sans ressources, à retrouver du travail. Son objectif est d'être un lien entre les employeurs et les salariés afin que chacun puisse trouver un intérêt commun à travailler durablement ensemble.

Permanences

à Saint Martin :
Maison d'Action Sociale « Le Pérou »
Tél. : 06 79 78 96 1
- Les lundis matin de 9 h à 12 h
- les mardis après-midi de 14 h à 17 h

à Ganges :
3 place Fabre d'Olivet
Tél. : 04 67 73 46 44
tous les matins sauf les mercredis de 9 h à 12 h 30

Banque Alimentaire

Afin d'aider les personnes en situation difficile et précaire, le CCAS, en partenariat avec la banque alimentaire, a décidé d'ouvrir un centre de distribution de colis alimentaires à Saint-Martin-de-Londres. Pour cela, **nous avons besoin de volontaires**. Aussi, si vous souhaitez participer à cette démarche solidaire, merci de vous faire connaître auprès d'un des membres du CCAS ou auprès de la Mairie.

Composition du CCAS

Président : José SOROLLA

Nathalie BALDY-VUILLEMOT
Claude LORY
Danièle GALLI-VERGNE
Alain PICARD
Jacques VILLARET
Joseph BOUDON
Henriette BEAUX
René VERGNES

« L'amitié, c'est ce qui vient au cœur quand on fait ensemble des choses belles et difficiles » L'Abbé Pierre

Mairie

Horaires d'ouvertures

- Lundi, mardi, Mercredi, Jeudi, Vendredi : de 08h00' à 12h00'
- Lundi, Mercredi et Vendredi : de 16h00' à 18h00'

Permanences de Monsieur Sorolla

sur rendez-vous uniquement

Maire : à 18h, tous les jeudis

Conseiller Général :
à 17 h tous les 1er et 3ème jeudis du mois

Passeport

Permanences :

- Dépôt des demandes uniquement le :
  - lundi de : 16h00' à 17h30'
  - mercredi de : 09h00' à 11h30'
- Remise des passeports:
  - mercredi de : 16h00' à 17h30'
  - vendredi de : 16h00' à 17h30'

Location de Matériel

Remplir un imprimé 10 jours à l'avance au secrétariat, puis suivre les instructions pour le retrait du matériel et des clés.

Les clés sont à retirer, après signature du registre, au secrétariat.
Après utilisation de la salle, les ramener en Mairie et signature du registre.

CONTACTS :

Gendarmerie:	04 67 55 00 01
Pompiers :	18
SAMU :	15
Centre antipoison :	04 91 75 25 25
Crèche Les Fripounets :	04 67 55 70 34
Ecoles :	
Maternelle :	04 67 55 08 08
Primaire :	04 67 55 08 79
RASED :	04 67 55 87 05
ecolestml.free.fr	
Maison de retraite ATHENA :	04 67 14 81 00
Service d'Aides Soignantes à Domicile (SSIAD à ATHENA) :	04 67 14 81 43
Bibliothèque municipale :	04 67 66 20 74
Coopérative d'Électricité :	04 67 66 67 30
SAUR :	04 67 66 52 41
Perception des Matelles :	04 99 61 47 70
Midi Libre (Correspondante, Mlle Bonnet) :	04 67 55 10 76

Urbanisme

Avant d'engager des travaux, nous vous conseillons vivement de vous rapprocher des services de la Mairie qui vous donneront toutes les précisions nécessaires à la réalisation de votre projet.

Monsieur Gabriel Peyre (Adjoint à l'Urbanisme) reçoit sur rendez-vous.

Permanences :

Du lundi au jeudi de 09h00' à 12h00'.

A NOTER :
Pour tout permis de construire, pensez, dès le démarrage des travaux, IMPERATIVEMENT, à adresser en Mairie, l'imprimé « OUVERTURE DE CHANTIER » et, dès les travaux achevés, la « DECLARATION ATTESTANT L'ACHEVEMENT ET LA CONFORMITE DES TRAVAUX »

ATTENTION

Il a été porté à la connaissance de la Mairie que certains habitants de la Commune ont été démarchés par des personnes non habilitées à faire de la vente à domicile.
Si tel est votre cas, n'hésitez pas à contacter la Mairie (04 67 55 00 10) ou la Gendarmerie (04 67 55 00 01).

ATTENTION

Mairie de Saint Martin de Londres
Place de la Mairie / 34 380 Saint Martin de Londres
Tél : 04 67 55 00 10 et fax : 04 67 55 70 42
e-mail : mairie.saintmartindelondres@wanadoo.fr
www.mairie-saint-martin-de-londres.com

« L'Echo Municipal »
Directeur de la Publication : J. Sorolla
Rédaction : Conseil Municipal
Conception et mise en page :
N. Durand & S. Van Coppenolle
Impression : *Imp'Act Imprimerie* (St Gély)